

Bonjour,

La saisie des vœux pour le mouvement inter-académique s'effectue du 15 novembre au 4 décembre. Cette demande de mutation vous permettra d'obtenir une académie d'affectation pour la rentrée 2019.

Comme tous les ans, le SNES vous reçoit pour vous aider à formuler vos vœux lors de nos permanences le mercredi de 14h30 à 17h et le vendredi de 14h30 à 17h. N'hésitez pas à prendre rendez-vous par mail stagiaires@guadeloupe.snes.edu ou par téléphone 0590 90 10 21.

C'est grâce à vous que le SNES-FSU peut mener des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail des collègues et plus précisément les stagiaires. Le SNES a besoin de vous pour voter SNES aux élections professionnelles en votant **FSU** à la CTM et CTA.

Pour plus de précisions, connectez-vous sur notre site : <http://www.guadeloupe.snes.edu/spip.php?article586>

Le SNES-FSU Guadeloupe a été reçu en audience, mardi 27 novembre par le doyen de l'inspection M. Harry Christophe et par Mme Alice, de la DIFOR (division de la formation). Étaient présents pour le SNES-FSU Wendy Balont, responsable des stagiaires, Leslie Bondot, responsable des TZR et Guillaume MARSAL, co-secrétaire académique du SNES-FSU.

Au Rectorat, nous avons présenté plusieurs problèmes recueillis grâce à vos témoignages :



Tout d'abord, nous avons dénoncé le regroupement des stagiaires sur un nombre trop peu important d'établissements, ce qui pose des problèmes d'organisation tant pour les établissements que pour le mouvement où des postes sont systématiquement bloqués.

- ✓ La réponse de l'administration a été qu'il a été tenu compte des lieux de résidence des collègues, de l'expérience des tuteurs, mais aussi de la nécessité de mettre les stagiaires en position centrale pour éviter des trajets trop longs jusqu'à l'ESPE. L'administration s'est engagée à mener une réflexion sur un turnover des berceaux de stagiaires.



En conséquence, nous avons réitéré notre demande pour la tenue d'un groupe de travail avec les organisations syndicales sur les berceaux de stagiaires.

Ensuite, nous avons abordé le problème du non-paiement des indemnités de tutorat.

- ✓ Mme Alice a répondu avoir été saisie du dossier et a repris tous les retards depuis 2015. Donc tous les retards vont être régularisés d'ici le mois de décembre. Cependant, il y a un dossier à monter pour se faire rembourser.



Nous avons dénoncé le fait que les stagiaires qui sont aussi des fonctionnaires soient convoqués pendant les vacances scolaires pour des formations, alors que la charge de travail est lourde et que les collègues sont fatigués.

- ✓ L'administration estime que les stagiaires étant des étudiants sont liés au calendrier universitaire contraint. Mais elle comprenait les doléances et travaillait sur un calendrier pour limiter au maximum les formations pendant les vacances scolaires, avec un déplacement des examens début janvier.

Concernant les formations qui tombent en même temps que les cours, l'administration s'est engagée à travailler pour que les formations ne se chevauchent plus.



Par ailleurs, nous avons dénoncé la convocation des stagiaires aux examens, alors même qu'ils se trouvent dans une période lourde avec de nombreux examens.

- ✓ L'administration s'est engagée à réfléchir au problème avec le collège des IA-IPR.



Puis, nous avons demandé que tous les stagiaires reçoivent un document pour avoir les résultats de la validation de l'année de stage.

- ✓ L'administration s'est engagée à chercher les possibilités techniques avec la DRRH.



Enfin, nous avons dénoncé la situation des stagiaires sur Saint-Martin.

- ✓ L'administration s'engage à proposer une formation personnalisée sur trois niveaux : en Guadeloupe, à Saint-Martin et en Formation à Distance.

Le SNES est présent et vous accompagne pour cette belle rentrée dans le métier.

Ensemble, nous sommes plus forts !

Premier syndicat enseignant en Guadeloupe et en France. [Qu'est-ce que le SNES-FSU ?](#)

C'est grâce à ses adhérents que le SNES peut vous défendre et vous informer. [Pourquoi adhérer ?](#)



Wendy Balont

Responsable Secteur Stagiaires

✉ wendy.balont@guadeloupe.snes.edu

SNES-FSU Guadeloupe

2 ruelle Sainte-Lucie

Résidence Les Alpinias – Morne Caruel

97139 Les Abymes

✉ guadeloupe@snes.edu

☎ [+590590 90 10 21](tel:+590590901021)